Documentation et bibliothèques

DOCUMENTATION BIBLIOTHEQUES

Bibliothèques publiques, gestionnaires et élus municipaux Public Libraries, Managers and Elected Officials Bibliotecas públicas, concejales y administradores municipales

Jean-Paul Baillargeon

Volume 48, numéro 2, avril–juin 2002

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1030456ar DOI: https://doi.org/10.7202/1030456ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé) 2291-8949 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Baillargeon, J.-P. (2002). Bibliothèques publiques, gestionnaires et élus municipaux. *Documentation et bibliothèques*, 48(2), 37–40. https://doi.org/10.7202/1030456ar

Résumé de l'article

Certains gestionnaires et élus municipaux au Québec ont actuellement entre 50 et 60 ans. Compte tenu, d'une part, du peu de diplômés universitaires dans leur entourage – les gens scolarisés sont habituellement des lecteurs – et, d'autre part, de la quasi-inexistence d'une bibliothèque publique dans leur environnement immédiat au cours de leurs années de scolarisation, ces personnes ont hérité et transmis des habitus en matière de culture où la lecture et le livre ne sont pas des pratiques culturelles courantes.

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2002

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

Bibliothèques publiques, gestionnaires et élus municipaux

Jean-Paul Baillargeon

Chaire Fernand-Dumont INRS Urbanisation, Culture et Société

Certains gestionnaires et élus municipaux au Québec ont actuellement entre 50 et 60 ans. Compte tenu, d'une part, du peu de diplômés universitaires dans leur entourage – les gens scolarisés sont habituellement des lecteurs – et, d'autre part, de la quasi-inexistence d'une bibliothèque publique dans leur environnement immédiat au cours de leurs années de scolarisation, ces personnes ont hérité et transmis des habitus en matière de culture où la lecture et le livre ne sont pas des pratiques culturelles courantes.

Public Libraries, Managers and Elected Officials

There exists in Québec a group of municipal managers and elected officials who are between 50 and 60 years of age. Given that, on the one hand, there are few university graduates amongst their peers – graduates who naturally would be readers – and, on the other hand, the skeletal library services available when they attended school, they have an understanding of the book and of reading that does not dovetail with current cultural practices.

Bibliotecas públicas, concejales y administradores municipales

En Québec, la porción actual de los concejales y administradores municipales, la compuesta por gente entre 50 y 60 años, por una parte a causa de su rara experiencia de proximidad con los universitarios en el seno de su grupo – todos sabemos que cuanto más educación se tiene, más grande es la tendencia a leer libros – y, por la otra debido a la casi inexistencia de una biblioteca pública en su medio inmediato durante los años de alfabetización, heredó y transmitió hábitos culturales donde la lectura y los libros no están muy valorizados.

On entend parfois des bibliothécaires travaillant pour des municipalités au Québec se plaindre de la façon dont leurs services sont perçus par leurs gestionnaires ou par leurs élus municipaux. Ceuxci verraient la bibliothèque publique comme un service de loisirs semblable aux autres, comme une institution offrant des activités n'allant pas vraiment au-delà du divertissement de ses usagers. Ainsi, la lecture ne serait qu'une occupation légère, sans conséquence, à peine plus « noble » que de jouer à la pétanque ou de faire voler un cerf-volant dans un parc. Avec une telle vision des choses, nul ne s'étonnera que, lors de compressions budgétaires, la bibliothèque publique soit une des premières victimes. Il n'est pas non plus surprenant de voir quelle place elle occupe parfois dans l'organigramme des municipalités, souvent classée sous «loisirs», parfois au même rang que les terrains de jeux et les barboteuses.

Cette situation peut engendrer des frustrations pour les bibliothécaires ainsi que, à l'occasion, des comportements de marginalisés en regard du reste de l'administration municipale, en réaction à une attitude jugée peu respectueuse et ignorante du rôle d'une bibliothèque publique. Dans d'autres cas, des bibliothécaires se plient au rôle de divertissement qu'on veut leur voir jouer; ils aménagent leurs fonds et leurs activités en conséquence. Mais presque tous ces bibliothécaires s'entendent pour qualifier d'incultes ces administrateurs et ces élus.

Est-ce que les administrateurs et les élus municipaux sont des personnes vraiment incultes, encloses exclusivement dans les strictes nécessités de la vie (Dumont 1995, 99) ou encore incapables de dépasser le niveau étroit de la consommation, de la survie, des réflexes? (Laplante 2002, 113) «Peut-on imaginer un monde sans culture?» (Melançon 2002, 7). Ne seraient-ils pas plutôt les héritiers d'une culture qui résulte de ce que «le peuple québécois a été soumis pendant plus d'un siècle à une campagne systématique contre la lecture»? (Lemire 1986, 34). Cette entreprise s'est accompagnée

de ce qu'on nommait alors « les bonnes et les mauvaises lectures » (Hould 1998, 58-59). Il fallait éviter que ces dernières rejoignent le public par l'intermédiaire des bibliothèques publiques ou des bibliothèque civiques (Landry 1998, 67-68). On a tout fait pour que seules soient disponibles les «bonnes lectures», grâce aux bibliothèques paroissiales (Lajeunesse 1998, 43-66), et ce, jusqu'à l'orée de la Révolution tranquille. En 1960, environ 45 % de la population avait accès à une bibliothèque publique, mais seulement 14 % de cette population en faisait effectivement usage, soit à peine 6 % de l'ensemble des Québécois (Commission d'étude sur les bibliothèques publiques du Québec 1987, 343). On peut formuler ici l'hypothèse qu'une bonne part de ces 331 000 usagers d'alors vivaient dans des municipalités où les anglophones composaient la majorité ou la pluralité de leurs résidents.

Tout cela semble lointain, il y a plus de 40 ans. Comment expliquer alors que nos administrateurs et nos élus actuels soient des héritiers de cette «campagne systématique contre la lecture»? (Lemire 1986, 34). Nous allons tenter de montrer que les effets de cette campagne, qui, rappelons-le, s'est perpétuée mutatis mutandis jusqu'au début de la Révolution tranquille, ont pu se faire sentir jusqu'à nos jours. Nous nous inspirerons, pour le faire, de deux notions: celle d'abord de la transmission de la culture développée par Régis Debray (1997) ainsi que de celle d'habitus mise au point par Pierre Bourdieu (Mounier 2001).

Debray dit que:

«si la communication est essentiellement un transport dans l'espace, la transmission est essentiellement un transport dans le temps. [...] [La transmission] est diachronique et cheminante, c'est une trame plus un drame; elle fait lien entre les morts et les vivants, le plus souvent en l'absence physique des "émetteurs" » (1997,17).

Il dit aussi:

«Nous transmettons pour que ce que nous vivons, croyons et pensons ne meure pas avec nous» (Id., 18).

Quant à la notion d'habitus de Bourdieu, elle se décline comme suit:

« Guidé dans sa vie quotidienne, dans sa confrontation à l'événement même le plus inattendu par "un ensemble de dispositions durables" inscrites en lui, ses actions ne se définissent ni comme le pur produit de sa volonté consciente (ou des fins qu'il aurait posées) ni comme des réponses automatiques à des stimuli, mais comme un processus d'invention limité par les conditions objectives appréhendées à travers les schèmes socialement constitués qui organisent sa perception ».

Cet «ensemble de dispositions durables» qui guide l'action en l'ajustant spontanément aux conditions objectives de son exécution est ce que Bourdieu appelle l'habitus (Mounier 2001, 41). «L'habitus serait le résultat d'une sédimentation de l'histoire, c'est-à-dire concrètement de l'histoire de tous les rapports de force vécus par le passé en tant que groupe et en tant qu'individu» (Id., 42-43). «L'habitus est bien une culture, surtout pour ceux qui en sont porteurs» (Id., 43).

«Produit de l'histoire, l'habitus produit des pratiques, individuelles et collectives, donc de l'histoire, conformément aux schèmes engendrés par l'his-

Tableau 1.

Âge des personnes	Diplômés universitaires par personne faiblement scolarisée en 2002	Années d'études primaires	% de la population desservie par une bibliothèque municipale durant leurs études primaires
31-35	4,50 / 1	1973-1983	59,7% à 83,0%
36-40	3,57 / 1	1968-1978	56,5 % à 69,8 %
41-50	2,26 / 1	1958-1973	± 45 % à 59,7 %
51-60	0,85 / 1	1948-1963	N.D.
61-70	0,24 / 1	1938-1953	N.D.
71 ans et plus	0,10 / 1	19xx-1938	N.D.

Sources: Statistique Canada. *Recensement de 1996* (cat. 95F0226XDB 9600); Commission d'étude sur les bibliothèques publiques. 1987. *Les bibliothèques publiques: une responsabilité à partager;* Québec. Ministère de la Culture et des Communications. *Bibliothèques publiques: Statistiques.*

toire; il assure la présence active des expériences passées qui, déposées en chaque organisme sous la forme de schèmes de perception, de pensée et d'action, tendent, plus sûrement que toutes les règles formelles et toutes les normes explicites, à garantir la conformité des pratique et leur constance à travers le temps » (Id.).

Ainsi, cette culture du dénigrement de la lecture se serait transmise, se serait perpétuée à travers le temps. Elle aurait favorisé le développement d'un habitus à l'égard de la lecture qui considère celle-ci tout au mieux avec indifférence sinon comme une activité de simple divertissement. Entre en jeu ici, l'idée de double ignorance évoquée par Thomas de Koninck reprenant Socrate (2000). On ne sait pas ce que peut procurer la lecture. On croit le savoir, mais, en fait, on ne sait pas qu'on ne le sait pas. Ajoutons que toutes les enquêtes sur les pratiques culturelles montrent que plus une personne est hautement scolarisée, plus grande est sa propension à lire des livres. Pour une cohorte donnée de personnes à qui a été transmis l'héritage de la méfiance ou de l'indifférence envers la lecture, cette attitude peut être grandement atténuée par les effets d'une scolarisation prolongée. Cette expérience peut aider à surmonter cette attitude et à s'adonner à la lecture de livres. Alors que leurs aînés s'adonnent beaucoup moins à cette pratique, il est

forcément connu des autres personnes de cette cohorte que certains de leurs congénères lisent des livres, d'où pour l'ensemble de cette cohorte une moindre méfiance et une moins grande indifférence à l'égard de la lecture de livres. Ajoutons enfin que les années de l'enfance sont aussi cruciales pour prendre goût à la lecture que pour tout autre apprentissage personnel ou de socialisation. Pour ce qui est de la lecture, disons qu'il est très important pour un enfant que son apprentissage se transforme vite en habitus grâce à des occasions de lecture, en particulier, par la présence d'une bibliothèque publique dans son voisinage ainsi que par la participation à des activités d'apprivoisement et de familiarisation à cette institution.

Quel âge ont, en général, les gestionnaires et les élus de nos municipalités? En l'absence d'études empiriques sur le sujet, on pourrait avancer qu'ils ont, le plus souvent, l'âge des élus et des gestionnaires des autres domaines du secteur public et parapublic ainsi que celui des dirigeants du secteur privé. Ils ont presque tous bien au-delà de 35 ans. Examinons donc l'expérience de personnes de 30 ans et plus, par groupes d'âge, en fonction des années de fréquentation de l'école primaire (alphabétisation), des possibilités d'accès à une bibliothèque publique ainsi que la présence de diplômés universitaires dans leur entourage.

Le tableau montre que plus ces élus

et ces gestionnaires sont âgés, plus ils font partie de cohortes ayant peu expérimenté le voisinage de collègues hautement scolarisés et moins la bibliothèque publique a fait partie du paysage de leur enfance. On constate cependant deux ruptures entre ces cohortes. Si les 50-59 ans ont connu moins d'un diplômé universitaire par personne faiblement scolarisée, cette proportion s'élève à 2,25 chez les 41-50 ans. Ces derniers ont connu le virage de la démocratisation de l'enseignement, principal fleuron de la Révolution tranquille. Cette démocratisation a porté ce rapport à 4,5 diplômés universitaires par personne faiblement scolarisée dans le cas des 31-35 ans; ceux-ci ont bénéficié, en outre, de l'accélération de l'implantation de nouvelles bibliothèques publiques à la suite du Plan Vaugeois de 1979. Ici se trouve la deuxième rupture, il y a un peu plus de 20 ans - ce qui est court dans l'histoire d'une société. Les plus de 40 ans composent sûrement la majorité des élus et des gestionnaires de nos municipalités. Les plus jeunes d'entre eux, s'ils ont pu connaître des collègues diplômés universitaires, ont rarement vu une bibliothèque municipale dans leur environnement immédiat au cours de leur période de scolarisation à l'élémentaire: une possibilité sur deux. Quant aux 50-60 ans, probablement ceux qu'on retrouve le plus souvent à ces postes, ils ont connu moins d'un diplômé universitaire par personne faiblement scolarisée dans leur milieu. Pour ce qui est de la présence d'une bibliothèque publique dans leur voisinage lors de leurs études primaires, il n'y a pas lieu de s'y étendre, du fait qu'elle était alors une rareté, le plus souvent chichement pourvue. «Alphabétisé tardivement, le peuple québécois a été soumis pendant plus d'un siècle à une campagne systématique contre la lecture » (Lemire 1986, 34). Il n'y eut, à cette époque, que des «bibliothèques paroissiales sous le contrôle des curés. Limitées à quelques centaines de livres pieux, ces bibliothèques cessèrent rapidement leurs activités faute de lecteurs » (Id.). Cet héritage, transmis aux générations plus jeunes, a créé des habitus à l'endroit du livre et de la lecture qui se sont perpétués jusqu'à nos jours. Deux des conditions favorables à la lecture de livres ont permis, l'une avec la Révolution tranquille, l'autre avec le Plan Vaugeois, d'atténuer, voire de neutraliser les effets de cet héritage. Mais elles n'ont

jusqu'ici atteint de façon significative que les 31-35 ans, et cette cohorte est loin de détenir encore le pouvoir politique et administratif dans nos municipalités.

Sauf pour l'exception notoire du Plan Vaugeois de 1979, le ministère de la Culture et des Communications du Québec s'est doté très tardivement d'une politique du livre et de la lecture. Celle-ci date d'il v a à peine quatre ans (Québec 1998). Or, ce Ministère a été mis sur pied en 1961, il y a plus de 40 ans! Cette politique avait été précédée d'un projet de Grande Bibliothèque en 1997. Dans ce projet, pour ce qui est des services et des activités suggérés aux bibliothèques publiques, une seule concernait l'augmentation du nombre d'usagers. Encore ne s'agissait-il que de «clientèles bien ciblées» (ld., 77), alors que tout au plus 30 % de la population faisait usage d'une bibliothèque publique (Québec 2002). C'est donc à toute la société québécoise et non seulement aux gestionnaires et aux élus municipaux qu'a été transmise une culture où l'acte de lecture était absent. On n'a qu'à lire le tome 3 des Mémoires de Georges-Émile Lapalme, premier titulaire du Ministère (1969-1973), qui couvre justement la période où fut créé ce Ministère, pour constater qu'on n'y trouve nulle part le mot « bibliothèque ».

Les jeunes des années 1990 ont été les premiers à bénéficier d'un ensemble de conditions qui favorisaient chez eux la lecture de livres (Baillargeon 1998; Labrecque 2000). La conjugaison de ces conditions n'avait cependant rien eu de concerté. Les campagnes contre la lecture, devenues de toute façon désuètes, n'avaient quand même pas encore été remplacées par des campagnes de promotion de la lecture. Si la lecture a fait l'objet de maintes activités ponctuelles et dispersées, ce n'est qu'en 1998 qu'on trouve un document officiel qui en traite de façon un peu systématique. Il ne faut donc pas se surprendre que cette idée ne soit pas encore largement entrée dans les mœurs sinon dans les esprits.

Est-il possible de passer outre à la responsabilité de ceux qui dirigent les destinées de nos bibliothèques, élus et gestionnaires, dans chaque ville du Québec, que ces personnes aient une obligation directe à leur endroit ou qu'elles fassent partie d'ensembles plus larges où la bibliothèque et la lecture devraient avoir une place et une fonction différentes de

celles qu'on lui consent toujours? Ou faudra-t-il attendre soit l'arrivée d'élus charismatiques comme Denis Vaugeois ou Louise Beaudoin, soit celle de la cohorte actuelle des 31-35 ans actuels aux postes de décision, c'est-à-dire dans 10 ans environ? Devrons-nous attendre que ces gens, héritiers d'une vision différente de la lecture, ayant contracté des habitus où la lecture a une place significative, arrivent au pouvoir et réalisent ce que Réjean Savard souhaitait de façon vive tout récemment, après un constat désolant touchant une grande partie de la nouvelle ville de Montréal (2002)? Les habitus seraient-ils tellement ancrés qu'on pourrait se décourager de voir les choses changer de façon significative à court terme? Selon Bourdieu, si un habitus peut être très prégnant, il n'est en rien doté des caractéristiques d'un déterminisme social (Mounier 2001, 39-53). On ne parle pas dans ces cas de fatalité, mais de pesanteurs sociologiques.

Peut-on contourner ou alléger ces pesanteurs? On ne peut imaginer que la pesanteur actuelle puisse l'être facilement de façon directe. On ne change pas en un tournemain ce qu'on nous a transmis, et les habitus qui en ont découlé. Dans une communication récente, Michael Dorland, s'inspirant d'un critique formaliste russe, Viktor Schlovsky, mentionne que, dans l'histoire, les idées ne voyagent pas nécessairement de façon directe. Elles se déplacent plutôt (dans le temps, dans l'espace, entre groupes) à la manière du cavalier au jeu d'échecs. Après un premier droit, elles bifurquent, parfois dans une direction inattendue. Pour ce qui est de nos élus et gestionnaires municipaux, il resterait à trouver la direction de la bifurcation qui, sans nécessairement changer leur façon de voir la lecture et la bibliothèque publique, les amènerait davantage à les considérer comme partie prenante à la vie de leur communauté, comme facteur de cohésion sociale par exemple, puisque c'est un des derniers thèmes à la mode.

Sources consultées

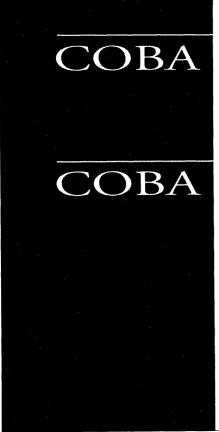
Baillargeon, Jean-Paul. 1998. Les bibliothèques publiques, nouveaux lieux privilégiés de développement culturel. Documentation et Bibliothèques 44 (1): 30-40.

Comité sur le développement d'une très grande bibliothèque. 1997. Une grande bibliothèque pour le Québec. Québec.

Documentation et bibliothèques

- Commission d'étude sur les bibliothèques publiques du Québec. 1987. Les bibliothèques publiques: une responsabilité à partager. Québec.
- Debray, Régis. 1997. *Transmettre*. Paris : Les Éditions Odile Jacob.
- De Koninck, Thomas. 2000. *La nouvelle ignorance et le problème de la culture*. Paris : Presses universitaires de France.
- Dorland, Michael. 2002. Le mouvement du cavalier: réflexions sur la transmission de la culture. In *Transmission de la culture, petites sociétés, mondialisation,* Jean-Paul Baillargeon, dir., (en préparation).
- Dumont, Fernand. 1995. Raisons communes. Montréal: Boréal.
- Hould, Fernand-H. 1998. Les bonnes et les mauvaises lectures. Présence de la censure. L'Institut canadien: 150 ans d'histoire. Cap-aux-Diamants hors-série: 58-59.
- Labrecque, Marie. 2000. Qui dit encore que les jeunes ne lisent pas? *Le bulletin des membres de Communication-Jeunesse* 20 nº 1 (janvier): 14-15.
- Lajeunesse, Marcel. 1998. Les bibliothèques paroissiales, précurseurs des bibliothèques publiques au Québec ? In Les bibliothèques québécoises d'hier à aujourd'hui, Gilles Gallichan, dir. Montréal: Les Éditions ASTED, p. 43-66.
- Landry, Kenneth. 1998. La lecture publique à l'aube du XXº siècle : les obstacles à la création de la Bibliothèque civique de Montréal. In *Les bibliothèques québécoises d'hier à aujourd'hui*, Gilles Gallichan, dir. Montréal : Les Éditions ASTED, p. 67-78.
- Lapalme, Georges-Émile. 1973. *Mémoires*. Tome 3: *Le paradis du pouvoir*. Montréal: Lémeac.

- Laplante, Laurent. 2002. Plaidoyer pour la lecture. In *Politique cultu*relle et bibliothèque publique: lieu de diffusion des savoirs, Marie Goyette, dir. Montréal: Les Éditions ASTED, p. 107-120.
- Lemire, Maurice. 1986. L'écrivain et son public-lecteur. In Les pratiques culturelles des Québécois: une autre image de nous-mêmes, Jean-Paul Baillargeon, dir. Québec: IQRC, p. 27-43.
- Melançon, Joseph. 2002. Les sciences de la culture. Québec : Éditions Nota Bene.
- Mounier, Pierre. 2001. *Pierre Bourdieu : une introduction*. Paris : Pocket/La Découverte.
- Québec. Ministère de la Culture et des Communications.1998. Le temps de lire, un art de vivre. Politique du livre et de la lecture. Québec.
- _____, Bibliothèques publiques. Statistiques 1999. Québec.
 Savard, Réjean. 2002. La lecture et la ville. Le Devoir jeudi
 6 juin : A7.
- Vaugeois, Denis. 1979. Une bibliothèque dans votre municipalité... Plan quinquennal de développement. Québec: Ministère des Affaires culturelles.



OBA Bibliothèque

puissance et souplesse inégalées

De la gestion des notices à celle des abonnements, de la recherche la plus élémentaire à la plus fouillée, COBA Bibliothèque voit à tout.

Document

un système simple et efficace

Toutes les fonctions essentielles à la classification et à la conservation de documents regroupées en un seul logiciel.

Pour en savoir plus sur nos logiciels, communiquez avec un de nos représentants en composant le (418) 651-0807 ou visitez notre site Web à www.coba.net

